

Entretien professionnel pour les évaluateurs - Module 4 : La préparation d'un entretien professionnel délicat - PRISMA

Contexte

La loi 2019-828, du 6 août 2019 dite de « transformation de la fonction publique », prévoit notamment, dans son article 27, la suppression de la notation des agents à compter du 1er janvier 2021 et la mise en œuvre généralisée de l'entretien professionnel annuel. Cette évolution réglementaire va impacter considérablement la gestion de l'évaluation et ses différents impacts sur la gestion RH et des carrières des agents.

Objectifs

- **Préparer** un entretien délicat

Renseignements complémentaires

Financement

Fonds mutualisés ANFH

Dates

Voir calendrier en annexe

Validité du marché

14/03/2025

Programme

Le repérage de situations professionnelles qui peuvent rendre un entretien délicat :

- Quelles situations ?
- Liées au contexte ?
- Liées aux agents ?
- Liées à la dynamique relationnelle encadrant / agent ?

Quelles pistes de solutions pour maintenir le cap d'un entretien constructif ?

- Pistes relationnelles
- Pistes organisationnelles

La conduite d'entretiens délicats et la qualité de vie au travail :

- Comment se préserver en cas de situations complexes ?

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus.

Exercice

2024

Code de formation

AFR 3.04

Nature

AFR

Organisé par

PRISMA

Durée

3 heures